



Centre des Finances Publiques Prado-Borde
22 rue Borde 13008 Marseille
Tél. 04 91 17 91 96

cgt.dr13@dgfip.finances.gouv.fr
www.financespubliques.cgt.fr/13/

07/07/2026

Pourquoi les représentant-es CGT au CSAL FS de la Drfip 13 ne siégeront pas face à l'administration le 7 juillet.

Parce que le NRP 2 mais aussi parce que...

Lors du CSAR du 2 juillet 2026 à Bercy, la Direction générale (DG), via une fiche d'information, voulait annoncer son projet « d'adaptation du réseau territorial 2027-2030 ». En fait d'adaptation, **il s'agit de supprimer quelque 360 services de la DGFIP sur le territoire.**

Après la version 1 de l'orwellien « Nouveau réseau de proximité » qui a supprimé des centaines de services sur le territoire, voilà la V2.

Déjà 130 fermetures prévues en 2027 dont 43 au 1er janvier.

Black-out sur la conduite du projet de casse des services mais une affirmation : les préfets ont donné leur aval.

La Drfip 13 a dû être très occupée ces derniers mois avec le préfet.

Alors si les préfets ont donné leur aval, le reste ne compterait pas.

Tant pis pour l'égalité d'accès au service public ? Tant pis pour les agent-es ? Tant pis pour les élu-es que la DG classait en « petits » ou « grands » lors du NRP 1 ?

Après lecture d'une déclaration commune le 2 juillet exigeant le retrait de ce projet de casse, les organisations syndicales nationales ont quitté la séance.

A la Drfip 13, une réunion d'information était prévue le 6 juillet sur le NRP 2 dans les Bouches-du-Rhône. Elle a été reportée sine die par la directrice.

Pour le 7 juillet, un CSAL FS est convoqué.

A l'ordre du jour : le document unique d'évaluation des risques professionnels, mais aussi des rapports et des synthèses : médecine du travail, service social, observatoire interne, etc.

- La médecine du travail constate que la charge de travail importante reste le ressenti prépondérant et est en augmentation par rapport à l'année précédente.

Comment ne pas faire le lien avec le taux de couverture des emplois/effectifs à la Drfip 13 qui s'établit pour 2025 à 83,68 % ! Il était de 86,23 % en 2023. Soit moins 81 emplois à la Drfip 13 en 2025 !

- La médecine du travail constate que « les ressentis de conflit, manque de soutien, sentiments d'injustice reflètent la dégradation des rapports sociaux ».

Comment ne pas faire le lien avec la casse des droits et garanties (moins de droits = plus d'arbitraire) et l'organisation du travail génératrice de risques psycho-socio-organisationnels ? (Cf ; Droit d'alerte des agent-es de l'accueil du SIP Prado par exemple !!).

- **La médecine du travail constate** que « *La pression temporelle forte est rapportée le plus souvent à des objectifs quantitatifs de plus en plus importants* ».

Comment ne pas faire le lien avec le management et sa matrice « courbe du deuil », avec des indicateurs qui deviennent des objectifs et la pression des pôles métiers ? Où l'excellence serait la rareté sur le CREP car sinon elle serait commune et tant pis pour ton passage au grade supérieur (C et B) !

-**La médecine du travail constate** que « les mauvaises conditions au travail font référence le plus souvent à la gêne sonore liée au bruit ambiant dans les nouveaux espaces de travail ouverts ».

Comment ne pas faire le lien avec la circulaire Borne et la politique immobilière de l'état sur la flexibilité du travail... au travail qui ne fait plus collectif mais espace de production ?

Enfin, dans un contexte où le taux de suicide à la DGFIP a été deux fois supérieur à la moyenne nationale en 2025, alors que nous avons connaissance à ce jour de 5 suicides et 19 tentatives à la DGFIP, la CGT Finances publiques 13 tient à rappeler que le ministère de la santé (source : sante.gouv.fr) dénombrait en 2024 [un nombre de 8848 suicides dans la population et estimait les tentatives à 200 000](#). Soit un rapport de 1 suicide pour 23 tentatives.

Aussi la CGT, tout en déplorant les passages à l'acte, doute sérieusement du nombre de tentatives rapporté « officiellement ».

Le plan national de prévention du risque suicidaire n'a été validé par aucun syndicat.

Dans ce contexte dramatique, la DGFIP affiche ses priorités : le NRP 2 !

Tandis qu'une fois de plus les agent-es de la Drfip 13 confirment dans l'observatoire interne comme prioritaire des moyens humains, l'écoute et la communication et l'augmentation des salaires, le « top management » participe activement et en catimini à la mise en place de la version 2 du NRP.

A chacun ses priorités, à chacun sa sincérité.

Pour la CGT, c'est clairement :

- la défense des intérêts moraux et matériels des agent-es,
- la dignité au travail
- un service public fiscal, économique et financiers qui réponde au besoin de la population.

En 2026, aucun service n'est épargné par le « référentiel emplois » qui liquide les dotations en emplois budgétaires / service au profit d'un nivellement par le bas sur la force de travail existante et suffisante selon la DG et la Drfip 13.

Ainsi 4 emplois disparaissent du CDIF Marseille et 3 pour celui d'Aix, les SIP d'Aubagne, République, Borde, Arles en perdent 2, Aix, Salon et Martigues 3, celui de Prado en perd 4, les SIE le plus souvent 2 chacun, les trésoreries hospitalières 2, le SPF Marseille... 8 ! Etc.
C'est fait en catimini aussi.

Ça ne va pas améliorer les conditions de travail ni la charge mentale !

LA CGT NE PARTICIPERA PAS AU CSAL FS DU 7 JUILLET 2026